ANNÉES DE RÉALISATION
2023/2032

FICHE ACTION N°10

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS À VÉLO

ORIENTATION 2

DES POLITIQUES ÉCOLOGIQUES POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

OBJECTIF 1

DÉVELOPPEMENT ET ARTICULATION DES MODES DE DÉPLACEMENTS

Dans le cadre de son schéma des mobilités durables, ARCHE Agglo souhaite favoriser le développement du transport collectif, le développement des usages vertueux et des alternatives à la voiture avec un axe fort sur le développement de la pratique vélo.

Il s'agit pour elle de contribuer à réduire l'empreinte carbone des déplacements pour les petits trajets du quotidien en favorisant le développement du vélo. Objectif : passer de 3 % de trajet du quotidien à vélo à 9%.

- Création d'aménagements cyclables sécurisés
- Déploiement d'équipements adaptés à la pratique (stationnement cyclable sécurisé, bus avec porte-vélo)
- Déploiement de services (communication, location vélo à assistance électrique)

ARCHE Agglo prévoit de déployer 130 km d'itinéraires cyclables, d'installer 700 places de stationnements sécurisées, de mettre en place de nouveaux services et actions en faveur de l'usage du vélo tel que le « savoir rouler à vélo ».

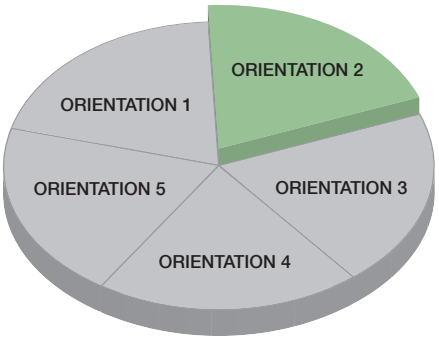

DÉPENSES

Investissement : 5 087 K€ | Fonctionnement annuel : 129 K€

MOYENS HUMAINS supplémentaires : 0,5 ETP coordination et suivi et pilotage des travaux

FICHE ACTION N°10

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS À VÉLO

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D'ACTIONS

INFRASTRUCTURES - 4 SECTEURS POUR DÉPLOYER 17 ITINÉRAIRES VÉLO À 10 ANS

Les premières années de mise en œuvre seront dédiées :

- A la réalisation d'opérations légères : jalonnement, signalétique (horizontale ou verticale) qui permet d'entrer rapidement dans une phase de réalisation
- La desserte du collège de Mercurol depuis Tain et du collège de St Donat depuis les communes voisines
- L'engagement d'études sur ce tracé + étude Véloroute Voie Verte Herbasse

EQUIPEMENT - 700 PLACES DE STATIONNEMENT SÉCURISÉES

- Mise en place de consigne sécurisée, Arceaux simples ou abrités, Boxes fermés et de système de comptage
- La poursuite à l'accompagnement du déploiement des Vélos à Assistance Electrique pour amener de nouveaux publics vers le vélo avec l'aide à l'achat des VAE (Vélo à Assistance Electrique) et la poursuite de la location de VAE de longue durée et/ou basculement vers une offre de vélo en libre-service

DÉVELOPPEMENT DE SERVICES

- Ecomobilité scolaire avec le savoir rouler pour les primaires et des animations, des ateliers participatifs, des actions de sensibilisation

LES RÉSULTATS ATTENDUS

Favoriser l'usage du vélo dans les mobilités du quotidien (report modal) sur les secteurs à forts enjeux :
- rayon de 7 km autour de la centralité
- rayon de 5 km autour de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- rayon de 3 km autour de Saint-Félicien

→ **un objectif de passer de 3 % à 9% en 2030**

Les équipements scolaires doivent être reliés par des liaisons cyclables :
- le futur collège de Mercurol-Veaunes
- le collège de l'Herbasse

Le maillage en vélo-route voie verte touristique en complément des connexion Viarhona, La Belle Via et Train de l'Ardèche avec la création d'une liaison touristique Tain - Domaine du Lac de Champos

LA CIBLE

2 cibles principales
- Les habitants du territoire pour leur déplacement du quotidien
- Les collégiens et lycéens

1 cible secondaire :
- Les touristes et le habitants pour leur loisir

PILOTES

- Service Transport Mobilité - Pôle Aménagement et Développement
- En coordination avec le pôle Service à la population pour le volet sensibilisation des publics notamment sur le savoir rouler

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Les gestionnaires de réseau : Conseils Départementaux 26/07, Communes
- Financeurs : L'ADEME, L'Etat...

INDICATEURS DE SUIVI

- Evolution de la part modale vélo
- Suivi du trafic sur les parcours (comptage)
- Suivi de l'impact carbone du développement vélo
- Le Km de linéaire réalisé
- Équipements déployés

verso

HORIZON